République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251218-23DCC181225-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 18 décembre 2025	N° 23dcc181225

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 18 décembre 2025, à 20h00 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 12 décembre 2025
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 35
Nombre de votants : 44

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Patrice BOUCHER, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Danielle FAVE, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Gwendal LE COQ, Monique LOAEC, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Marie Annick CREACHCADEC, Anne-Thérèse ROUDAUT, Marcel LE FLOC'H, Sylvie RICHOUX, Jean Michel LALLONDER, Hélène KERANDEL, Paul TANNE, Yannig ROBIN, Marie BOUSSEAU, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMEY, Nadine ABJEAN, Lédie LE HIR, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, , Nadège HAVET, Guy TALOC

Excusé(s) :
Yves LE GOFF donne pouvoir à Bernard GIBERGUES, Karine HELIES donne pouvoir à Patrice BOUCHER, Daniel GODEC donne pouvoir à Danielle FAVE, Alain FLOUR donne pouvoir à Gwendal LE COQ, Caroline PRIGENT donne pouvoir à Sandrine LAVIGNE, Fabien GUIZIOU donne pouvoir à Marie Annick CREAC'HCADEC, Marie-Claire LE GUEVEL donne pouvoir à Paul TANNE, Jacques LUCAS donne pouvoir à Denise MERCELLE, André BEGOC donne pouvoir à Nadège HAVET, Nadine KASSIS, Bernard CALVARIN, Ludovic MORIN, Martial CLAVIER, Annick LE GUEN,

Captage prioritaire de Traon Edern à PLABENNEC – Validation du diagnostic multi-pressions et du plan d'actions

La stratégie régionale de mise en œuvre de la politique « captages prioritaires » de la région Bretagne, fixe la pérennité de l'accès à l'eau potable comme l'un des axes centraux de la politique de l'eau. Les captages de Troménec à Landeda et de Traon Edern à Plabennec ont été classés prioritaires de par leurs vulnérabilités aux pollutions diffuses. Dans ce cadre, un diagnostic multi-pressions et un plan d'actions ont été transmis puis validé par le Préfet du Finistère le 09 mai 2025 pour le captage de Troménec. Il convient maintenant d'effectuer la même démarche pour le captage de Traon Edern.

Le diagnostic multi pression et le plan d'action de Traon Edern ont été réalisés par le Syndicat des eaux du Bas-Léon, en concertation avec les acteurs concernés. La mise en œuvre des actions sera piloté par les pôles « environnement et travaux » et « eau et assainissement » du Pays des Abers, avec l'appui technique du SEBL.

Le plan d'actions proposé se décline en 5 axes :

- Nitrates et produit phytosanitaires
  - Accompagnement financier à la substitution des cultures annuelles par de l'herbe ;
  - Accompagnement à l'engagement en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ;
  - Implantation de haies et de talus sur les parcelles.

- Nitrates
  - Accompagnement technique à la gestion de la fertilisation ;
  - Accompagnement financier à l'implantation de couvert sous maïs.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900553-20251218-23DCC181225-DE

- Phytosanitaires
  - Accompagnement financier et technique sur le désherbage mécanique ;
  - Accompagnement technique à la réduction de l'IFT.

- Assainissement non collectif
  - Contrôle des installations ;
  - Suivi des ventes.

Les modalités de mises en œuvre de certains points de ce plan d'actions ont déjà été validés lors du conseil de communauté du 27 juin 2024 (délibération relative à la mise en place d'aides financières aux pratiques agro-écologiques sur des zones d'actions prioritaires). Les autres modalités de mise en œuvre seront proposées au bureau et au conseil de communauté en janvier 2026.

Il convient cependant d'acter ce plan d'actions dans son ensemble. Celui-ci sera par la suite transmis aux services de la Préfecture du Finistère pour validation.

Le diagnostic et le plan d'actions figurent en annexe.

Le bureau de communauté du 4 décembre 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité, à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, :
- ***D'approuver cette proposition de plan d'actions du captage de Traon Edern ;***
- ***D'autoriser le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.***

Fait et délibéré à Plabennec
le 19 décembre 2025,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER



